FAITES DES SPORTS D'HIVER AU

9428

DEUX TIMBRES VENDUS PLUS DE 35.000 FRANCS

Deux timbres des Bermudes ont été vendus hier, à Londres, pour 460 livres sterling. Ce sont de simples morceaux de papier sur lesquels le maître des postes d'Hamilton apposa le timbre officiel, il y a quatre-vingts ans, après avoir écrit son nom à la main.

LA CHARITÉ

consiste à supprimer la souffrance. Indiquez la POMMADE FLORENTINE à ceux qui souffrent d'eczéma, démangeaisons, plaies varqueuses. 8 fr. 50. Rocher, 32, rue de Grenelle, Paris et toutes Pharmacies.

9460

DANS UNE MAISON HANTÉE DE LA GIRONDE, UN « ESPRIT » EXIGE... SES ÉTRENNES...

A Sainte-Foy-la-Grande, dans une maison située rue d'Alsace-Lorraine, durant la nuit de Noël des manifestations mystérieuses se produisirent à l'intérieur et à l'extérieur. Au dedans, des bruits de voix, craquements de meubles, et au dehors, chutes de pierres qui eurent lieu en présence de spectateurs.

Cette maison hantée de deux étages est habitée par Mme Laure Inconnu, par son fils et sa belle-fille. Mme Inconnu a parfaitement entendu une voix qui lui a semblé être celle d'un de ses neveux, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales et habite en Dordogne. Le neveu aurait dit notamment : « J'attends mes étrennes ». Cependant Mme Inconnu déclare que la voix était peu contrefaite.

Le fils et la belle-fille de Mme Inconnu n'ont pas entendu la voix mystérieuse, mais ils ont vu des cailloux tomber de la toiture de l'immeuble. La chute de pierres se produit la nuit, jamais le jour, alors que la voix se fait entendre surtout au crépuscule. Les cailloux qui ont été lancés de la toiture dans la rue Alsace-Lorraine sont arrachés à une vieille cheminée.

Les gendarmes ont fouillé de fond en comble la maison qui est très vaste, pour s'assurer si le neveu en question ne s'y serait pas caché. Cette visite est restée sans résultat. Plusieurs immeubles attenants à la maison de Mme Inconnu sont vides, et quelqu'un pourrait y avoir élu domicile. Ces immeubles n'ont pas été explorés.

AUTOMOBILISTES, ACHETEZ LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Vous pouvez vous le procurer, soit à la Mairie, soit à la Préfecture.

Il y a des timbres à 5, à 10 et à 50 fr.

Achetez le Timbre Antituberculeux et apposez-le sur votre voiture.

Vous participerez ainsi à la croisade contre le fléau tuberculeux.

L'INSIGNE DES BLESSÉS CIVILS DE GUERRE

Par arrêté du ministre des Pensions, en date du 28 décembre 1934, l'insigne des blessés civils de la guerre a été attribué aux personnes sont le nom suit : Noëlle Vasseur, demeurant à **Saint-Pal** ; Virginie Senechal, demeurant à **Méninsur-Colpeul** (actuellement placée à Poulainville) ; Victor Rommart, demeurant à **Sarck-Plage** ; Leon Deplouis, demeurant à **Marcoing** (Nord) ; Léa Boitelet-Blot, demeurant à **Lens**.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

La promotion militaire des réserves

Sont nommés ou promus dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, au titre de la loi du 17 juillet 1931, les militaires des réserves dont les noms suivent, susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 29 de la loi de finances.

Officiers. — **Infanterie.** — Treca, chef de bataillon, serv. E.-M., 2e région ; Waendendries, chef de bataillon, serv. E.M., 2e région ; Conte, chef de bataille, C. M. inf., 21e ; Lemonnier, lieutenant, C. M., 23e.

Génie. — Deslandres, lieutenant-colonel hors cadres, aff. spec., 2e région.

Chevaliers. — **Infanterie.** — Le Goux, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Libois, lieutenant, C. M. inf., 22e ; Lemaire, capitaine, C. M. inf., 22e ; Goumy, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Geny, lieutenant, C. M. inf., 22e ; Corbon, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Proudhon, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Belverge, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Belin, lieutenant, C. M. inf., 23e ; Sommermont, lieutenant, C. M. inf., 22e ; Lévy, lieutenant, C. M. inf., 23e ; Leonard, lieutenant, C. M. inf., 23e ; Guizelin, lieutenant, C. M. inf., 22e ; Rohaut, lieutenant, C. M. inf., 22e ; Brault, lieutenant, C. M. inf., 23e ; Cabany, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Leguay, lieutenant, C. M. inf., 22e ; Lombard, lieutenant, C. M. inf., 23e ; Ladoubart, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Gonnet, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Leroux, lieutenant, C. M. inf., 21e ; Perna, lieutenant, C. M. inf., 23e ; Richebé, lieutenant, C. M. inf., 22e.

Cavalerie. — Marseille, lieutenant, C. M. cav., 22e ; Christophe, lieutenant, C. M. cav., 22e.

Vétérinaires. — Franquet, vétérinaire, lieut., réserve, C. M. train, 2e.

Artillerie. — Drancourt, lieut., C. M. art., 302e ; Leducq, lieut., C. M. art., 2e ; Persson, lieut., C. M. art., 302 ; Journel, cap., serv. E.-M., 2e région ; Coquatrix, lieutenant, C. M. art., 2e ; Naveau, lieut., C. M. art., 302e.

Intendance. — Fonctionnaires : Dekemp, intendant militaire 3e cl., cadre auxil., 2e région.

Service de Santé. — Médecins : Gauthier, capitaine, 2e region ; Clercq, lieut., 2e ; Deruppe, méd. 2e région ; Vasselle, cap., 2e région ; Barrier, lieutenant, 2e région.

Pharmaciens. — Brouard, lieutenant, 2e région.

Officier d'Administration. — Paris, cap., 2e région.

Justice militaire. — Tribunaux militaires, officiers assimilés de justice militaire : Dautet, off. assimilé justice militaire, adjudant, 2e région.

Etat-Major Armée. — Interprètes : Waldner, interprète, cap., E.-M., 2e région ; Cordier, interprète, cap. E.-M., 2e région.

Sections chemin de fer de campagne. — Affectés spéciaux des chemins de fer : Bouvared, contrôleur, 2e section chem. fer campagne ; Mau, sous-inspecteur traction, 2e section chem. fer campagne.

UN JALOUX CRIMINEL DE 72 ANS

Il tua son amie, âgée de 56 ans puis se donna la mort

L'émotion causée, il y a moins de trois semaines, par l'assassinat de Campagne-Saint-Hilaire, est à peine calmée qu'un nouveau drame, provoqué cette fois par la jalousie, et qui a fait deux victimes, vient d'ensanglanter l'importante bourgade de Mavault, dépendant de la commune de Neuville.

La vivait depuis bien longtemps, dans une maison lui appartenant, la veuve Ernestine Joyeux, sage-femme, âgée de 56 ans. Il y a quatre ans environ, après le suicide de son mari, était venu habiter avec elle Albert Giraud, âgé alors de 68 ans et exerçant la profession de bourrelier.

La veuve Joyeux buvait et aimait...

Des discussions fréquentes éclataient bientôt entre Giraud et son amie, à laquelle il reprochait, non sans raison, déclare-t-on, dans la pays, son inconduite. La veuve Joyeux s'enivrait fréquemment, passait au surplus pour être particulièrement accueillante.

Dans l'après-midi de dimanche, une dispute plus violente mit aux prises Giraud et la veuve Joyeux. Des voisins entendirent celle-ci intimer l'ordre à Giraud de la quitter sans délai. Habitues à ces scènes, ils n'y attachèrent pas d'importance, pensant que, comme pour les précédentes, tout finirait par s'arranger.

Trois coups de feu, deux morts

Vers 10 h. 45, toutefois, trois coups de feu tirés à quelques minutes d'intervalle furent entendus du côté de la demeure de la veuve Joyeux. On crut qu'il s'agissait de chasseurs attardés et on ne s'inquiéta pas davantage. Hier matin, cependant, M. Leloup, journalier, actuellement au service de Giraud et de son amie, se présentait au domicile de ses patrons. Surpris de trouver la porte close, il regarda par le trou de la serrure. Le spectacle qui s'offrit à sa vue l'obligea à reculer.

Giraud, adossé à un chevalet de scieur, reposait, le visage fracassé, son fusil entre les genoux. Près de lui, la veuve Joyeux, la face contre terre, baignait dans une large flaque de sang. Le septuagénaire, jaloux, et se voyant sur le point d'être abandonné, avait abattu son amie, puis s'était donné la mort.

La gendarmerie de Neuville, immédiatement prévenue, a procédé à une enquête de pure forme, l'action de la justice se trouvant éteinte par la mort du meurtrier.

CHEMIN DE FER DU NORD

AGRICULTEURS !

COMMERÇANTS !

LE CHEMIN DE FER transporte

VITE et BIEN à très bas prix

les produits de la terre, de la chasse et de la pêche par

COLIS AGRICOLES

livrés gratuitement à domicile dans les localités où fonctionne un service de factage.

EXTRAIT DU TARIF

Distance	Jusqu'à : 20 kgs	30 kgs	40 kgs
100 km.	6.15	6.15	6.15
150 km.	6.15	6.15	8.25
200 km.	6.15	8.25	10.35
250 km.	8.25	11.55	12.45
300 km.	8.25	11.55	14.60
400 km.	10.35	14.60	18.80
700 km.	12.45	17.90	23.05

Renseignements aux Guichets des Gares

9429

LE CHOMAGE DANS NOTRE RÉGION

Le «Journal Officiel» publie les chiffres suivants relatifs au nombre actuel de chômeurs dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

Nord

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 50.984 chômeurs (41.314 hommes et 9.670 femmes) ainsi répartis : 14.447 secours par le fonds départemental groupant 499 communes et 45.537 par les fonds municipaux ci-après : Roubaix, 6.594 ; Lille, 6.591 ; Tourcoing, 2.996 ; Dunkerque, 2.591 ; Caudry, 1.767; Halluin, 1.325 ; Wattrelos, 1.303 ; Saint-Amand, 1.150 ; Croix, 1.076 ; Maubeuge, 1.030; Denain, 985 ; Fourmies, Douai, 783 ; Hellemmes, 766 ; Valenciennes, 638 ; Hautmont, 694 ; Wasquehal, 643 ; Aniche, 485 ; Cambrai, 469 ; Loos, 448 ; Raismes, 446 ; Bailleul, 432 ; Seclin, 423 ; Houplines, 416 ; Lambersart, 410 ; Haubourdin, 409 ; Vieux-Condé, 394 ; Le Madeleine, 393 ; Anzin, 389 ; Marly, 358 ; Frasnes, 332 ; Mouvaux, 323 ; Cysoing, 288 ; Lys, 284 ; Roncq, 282 ; Flers, 275 ; Mons-en-Barœul, 272; Quiévrechain, 265; Condé, 264 ; Marcq et Le Cateau, 263 chacun ; Pâches-Thumesnil, 248 ; Roncbin, 232 ; Bruay, 225 ; Sin-le-Noble, 221; Comines, 207 ; Escaudain ,166 ; Louvroil, 158 ; Wasters, 156 ; Somain, 155 ; Wallers, 144 ; Hazebrouck, 139 ; Hem, 134 ; Marquette, 130 ; Auby et Olageon, 127 chacun ; Linselles, 126 ; Trith-Saint-Léger, 102 et 769 dans onze autres fonds.

En ces qui concerne le chômage partiel, 25 caisses spéciales allouent des secours à 2.137 ouvriers (1.692 hommes et 445 femmes), 610 sont secourus par le fonds départemental groupant 283 communes et 1.627 par les caisses municipales ci-après :

Halluin, 319 ; Saint-Amand, 254 ; Maubeuge, 249 ; Hautmont, 167; Estaires, 100; divers (19 caisses), 548.

En outre, à Dunkerque, 96 marins en chômage complet et 1.902 dockers en chômage intermittent reçoivent des allocations ; à Gravelines, 76 dockers sont secourus.

Par ailleurs, 54 caisses de chômage annexées aux syndicats ouvriers allouent des secours à leurs adhérents. Le total des chômeurs ainsi secourus est de 3.016 (1.903 hommes et 1.112 femmes) en chômage complet et de 3.485 (1.848 hommes et 1.607 femmes) en chômage partiel.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 1.739 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 1.141 ; de quatre jours pour 400, et de cinq jours pour 176 ouvriers et ouvrières.

D'autre part, la caisse syndicale de la Batellerie de Dunkerque secourt 56 de ses adhérents ; la caisse des Maîtres artisans du Nord secourt 166 artisans ; celle de Valenciennes, 4.

Pas-de-Calais

Le chômage s'aggrave. Des secours sont alloués à 10.937 chômeurs (10.006 hommes et 931 femmes) dont 4.062 à Calais, 669 à Boulogne, 550 à Arras, 882 à Desvres, 322 à Outreau et 4.192 dans 141 autres fonds.

Par ailleurs, les caisses spéciales secourent 26 marins et 109 dockers à Boulogne, 673 dockers à Calais et 26 à Sangatte.

Le chômage est important surtout dans les industries textiles (5.120), le bâtiment (2.248), la manutention (1.905), les métaux (1.316).

Réveil Agricole

Les Engrais minéraux en Culture Maraîchère

Quoique la chose paraisse assez invraisemblable au siècle de l'électricité et de la T. S. F., on rencontre encore des personnes niant l'action heureuse des engrais minéraux sur les cultures, et accusant les dits engrais d'être la cause d'indispositions, voire de maladies graves chez l'homme.

Le fait s'est produit, il y a fort peu de temps, chez nos voisins les Belges, une campagne fut engagée, ayant pour objet de proscrire l'emploi des engrais dans la culture légumière. Les services du Ministère de l'Agriculture belge durent intervenir pour mettre un frein à cette propagande absurde, qui est la preuve manifeste de l'ignorance de la masse en matière d'alimentation végétale et de la crédulité incroyable des populations.

Les engrais chimiques sont des aliments de choix pour toutes les plantes cultivées. Employés avec maîtrise, ils sont susceptibles d'accroître considérablement les rendements et la qualité des produits récoltés. Dans notre région du Nord, toujours à l'avant-garde du progrès, les agriculteurs utilisent de grandes quantités d'engrais chimiques, depuis longtemps déjà, sur toutes leurs cultures — betteraves, pommes de terre, céréales et pâtures — et jamais on a observé d'action nuisible, pas plus chez les individus que chez les animaux qui consomment les produits récoltés.

Pourquoi, dans ces conditions, penser que ce qui convient pour les plantes de grande culture, peut être dangereux pour les plantes maraîchères.

Or, la culture maraîchère est très intensive dans la banlieu des villes et le voisinage des agglomérations ouvrières. Elle a d'autant plus besoin d'avoir recours aux engrais minéraux du commerce, quantuellement — et ceci ne cesse de s'aggraver — par suite de la forte diminution de la cavalerie dans les villes, elle trouve de plus en plus difficilement les engrais organiques — fumiers — qui lui sont indispensables pour viser à une forte production.

LES AVANTAGES DE LA FUMURE CHIMIQUE DANS LA CULTURE DES LÉGUMES

Aujourd'hui tous les agriculteurs et horticulteurs reconnaissent l'action bienfaisante des engrais chimiques, aussi la consommation en va croissant non seulement en France, mais dans tous les pays étrangers et les contrées les plus lointaines.

a Partout où les engrais chimiques ont été largement utilisés, écrit le Professeur Wagner, Président de la Fédération luxembourgeoise des horticulteurs, les résultats démontrent que non seulement les récoltes sont accrues, mais surtout les plantes se développent plus rapidement sont de meilleure qualité, se conservent mieux et ont un goût bien meilleur. »

Le savant professeur ajoute : « que dans la fabrication des conserves par stérilisation, les légumes obtenus après fumure au purin et aux vidanges, contenant des bactéries, dont les germes sont difficiles à tuer, sont de moins bonne conservation. Aussi, pour des raisons d'hygiène, on n'usera jamais de purin et de vidanges comme fumure directe de légumes devant être conservés par stérilisation. Mieux vaut traiter ces engrais en composts ; employés sous cette forme, ils ne nuisent ni à la qualité des légumes, ni à la santé de ceux qui les consomment. »

Une fumure unilatérale à base de fumier d'étable et de vidanges apportant un excès d'azote aux plantes provoque une végétation exhubérante : comme conséquence la goût de ces plantes s'altère, et parfois, elles peuvent provoquer des indispositions.

Des observations ont été faites sur des plantations de choux destinés à la fabrication de choucroute. Avec une fumure chimique complète, fortement poussée à l'Azote nitrique, le produit fut de qualité supérieure, alors que les choux récoltés sur des terres irriguées avec des eaux pauvres, donnèrent une choucroute à odeur désagréable, perceptible à la cuisson et de mauvais goût.

Enfin, le professeur Hüber signale que la supériorité de la fumure chimique a été démontrée de façon indiscutable dans de nombreux essais. Cette fumure n'a influencé nuisiblement ni l'aspect, ni le goût, ni la conservation par les divers procédés — stérilisation, saumure, etc. — des légumes frais, tandis que les fumures organiques et surtout les matières de vidange ont nui considérablement à la consistance, à la saveur et à l'odeur des légumes frais et de conserve.

Très instructifs sont à ce point de vue les résultats d'un examen de choucroute préparée avec des choux provenant daun champ d'essais établi à Oberswehren :

b) avec une fumure mixte à base de purin et d'engrais phosphatés et azotés, on obtint un poids de 675 kilos de choux d'un plus bel aspect, mais la choucroute fut peu savoureuse.

c) la fumure comprenant du purin, des engrais azotés et potassiques, permit d'obtenir des choux de belle qualité et de meilleur goût ; le rendement fut porté à 738 kilos à l'are.

d) dans la quatrième parcelle fumée exclusivement aux engrais chimiques azotés, phosphatés et potassiques, la récolte fut encore plus élevée : 788 kilos, le produit de qualité supérieure au point de vue présentation, odeur et saveur.

Cette expérience fait nettement ressortir les avantages de la fumure chimique dans la culture légumi re, on ne doit cependant pas en conclure à l'inutilité de la fumure organique, celle-ci ne doit pas être négligée, car elle est indispensable. On doit l'apporter périodiquement, sans abus, et la réserver, autant que faire se peut, aux cultures de racines et de tubercules, de façon à conserver intact l'état de productivité du sol.

LABOR.

Dans tous les produits agricoles :

Il y a toujours autant et il y a souvent plus de magnésie que de chaux.

Il est prouvé que le manque de magnésia amène de nombreuses maladies des végétaux.

EMPLOYEZ LE NITRATE DE MAGNÉSIE ET DE CHAUX, entièrement soluble dans l'eau, donc assimilable.

Agents ou Commerçants solvables demandés pour vendre en culture, nitrate de magnésie sensiblement au prix du nitrate de soude .S'adresser VILAIN Frères, à BOURBOURG (Nord).

CONSEILS AUX AVICULTEURS

LA DINDE EN BASSE-COUR FAMILIALE

Si le dindon est un grand mangeur, il est aussi un grand producteur de viande de première qualité, très appréciée des gourmets. De plus, son alimentation est écoomique car on peut lui faire consommer des restes de toutes sortes, et de la verdura au grande quantité.

Voici les résultats d'une expérience, qui pourront donner des indicalloos utiles aux possesseurs d pelites basses-cour, désireux d'apporter sur la table familiale, la pièce de choix souveot enviée.

Un dindonneau vigoureux et en bon état de santé, fut payé sur la marché 25 francs. Il pésait exactement 1 kg. 800 Placé en compagnie de quelques poules réformées dens une volière ayant 4 m2 de surfece, il fut alimenté da la façon suivante :

Le matin : Pâtée chaude composée d'épluchures de pommes de terre, restes da table (soupe, pain, légumes) le tout cuit avec une poignée de petit riz et mélangé avec un peu de rebulet et de son.

Le midi : Verdure à discrétion (feuilles de choux, épluchures da légumes, verts de poireaux, etc.).

Le eoir : Environ 150 gr. da graine en mélange (maïs, blé, dari ou orge).

A ce régime, l'oiseau prit rapidemant de l'embonpoint et atteignit successivement lee poids suivants :

Le 25 Août : 1 kg. 800 (époque ou il fut mis en volière).

Le 25 Septembre : 3 kg. 100, augmentation : 1 kg. 300.

Le 25 Octobre : 4 kg. 500. Augmentation : 1 kg. 400.

Le 25 Novembra : 6 kg. 100. Augmentation : 1 kg. 600.

Le 23 Décembre : 6 kg. 700. Augmentation : 0 kg. 600.

Pesé la dernière fois nvant d'être sacrifié, l'animal était à jeun depuis 24 heures.

Plumé et troussé comme pour la vente, il n'avait perdu que 500 grammes, et vidé, prêt à mettre à la broche, i pesait encore 5 kg. 500.

On remarquera qu'il eut été préférable de le sacrifier le 25 Novembre, c'est-à-dira au bout de trois mois de claustration, car l'augmentation en poida ne fut que de 0 kg. 600 le dernier moie contre 1 kg. 600 à la période précédente.

Ajoutons que cette volaile de toute première qualité, pouvait figurer honorablement à la façade du magasin d'alimentation la plus réputé et être vendue à un prix rémunérateur.

L'AVICULTURE A LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE COLONIALE

Dans sa réunion de Novembre, le Cooseil d'Administration de la « Société Centrela d'Aviculture de France » a prié M. Charles Voitellier, professeur à l'institut agronomique, de bien vouloir rédiger un rapport qui sera soumis à la prochaine conférence économiqua coloniale par l'intermédiaire de M. la Ministre da l'Agriculture.

Voici quelques passages de cet intéressant document publié dans « La Revue Agricole ».

La France importe annuellement de divers paye étrangers et depuis 1900, à l'exception dee années de crise monétaire et de dévaluation du franc, 1926 à 1930, des quantités considérables d'œofs dont la valeur avant la guerre était d'environ 50 millions de francs par an.

Les quantitée d'œufs en coquilles importées et exportées dans ces dernières ennées, exprimées en milliers de quintaux, sont les suivantes.

	Importations		Exportations
1933	57	—	4
1932	120	—	10
1931	307	—	69
1930	143	—	205
1929	147	—	261
1928	102	—	406
1927	82	—	138
1926	64	—	148

Le montant des importetions nettes d'œnfs en coquilles, en 1933, représeots un déficit da plus de 200 millione de francs dans la balance commerciale de la France.

Le droit de douane, porté de 24 à 160 francs n'a eu auenn effet restrictif, aucun effet de protection. L'abondanee des récoltes de céréales dana certains pays et la nécessité pour eux da faire de l'argent, de vendre à n'importe quel prix, en est in cause. Cela est dû anssi à ce qu'aucune mesure n'a été prise pour valoriser l'œnf frale comme le réclament toutes les associations qui se sont occupées da cette question.

Il est sans nucun doute, possible de développer la production hivernele et automnale des œufs tant en France qu'en Algérie et au Maroc. Noue estimons que 7 kg. d'un mélanga à parties égales d'avoine, de mais et da blé détermine le production d'un kilogramme d'œufs (18 œufs de 55 gr.). Ce chiffre a été unanimement admis par les associations avicoles lorsqu'il e'est agi de proposer pour les œufs un droit de douane équivalent à celui qua supportent les grains.

Un cours euffisamment rémnnérateur pour le producteur ne peut axister au printemps que si des achats importants sont faits à ce moment par les industriels qui s'occupent de la conservation des œufs par un procédé quelcooque.

Or, cette industrie qui n'est eoumise à aucuna réglementation, pas même à la déclaration obligatoira des quantitée entreposées, coomme cela existe aux Etats-Unis et au Canada, qui ne peut ainel rationaliser son travail, est elle-même fortement concurrencée maintenant par les importaniions en provenance de la Chine. Celles-ci consistent en blancs d'œufs et jaunes séparés, à l'étet liquide ou séché et eurtout en œufs congelés. On estime aujourd'hui que la plus grande partie de la pâtisserie parisienne est faite en toute eeison depuis 2 ans avec des œufe congelés Chinois.

On doit conclure de cet ensemble de felts qua toute meeure prise par le gouvernement pour limiter l'importation chinoise d'œufe sous une forme quelcoonque serait favorebie à la création de cassaries d'œofs en France et surtout en Afrique du Nord qui, en en raison de son éloignament des granda centres da consommation et da la durée du transpor de ces marchandises pour l'Europe, a nécessairement de la difficulté à les aprovisionner en œufs alsolumant frais.

M. Voitellier attire en terminent l'attention de la conférence sur d'antres questiona intéressantes, par exemple l'iuportation dans nos colonies d'animaux reproducteurs élevés en France et en cas da récoltes déficitaires de céréales sur la territoira métropolitain, l'importation de certains produits colonieux mais, orge, millet, sorgho, vianda boucanée, farine de poisson, etc... la pinpart de ces prodnits étant indispensables à la production intensive des œufs.

Paul DUBUS.

INFORMATIONS AVICOLES

EXPOSITION DE CARVIN

Nous rappelons à nos lecteurs que la première exposition régionale organisée par la Société d'aviculture de Carvin-Epinoy aura lieu à Carvin le dimanche 13 Janvier.

LA XIe EXPOSITION COMCOURS DE VOLAILLES ET ANIMAUX DE BASSE-COUR ORGANISÉE PAR LA BASSE-COUR FAMILIALE DE LILLE.

Sous le Patronege de M. le Ministre de l'Agriculture, de M. le Préfet du Nord, da M. le Maire de la Villa da Lille, da M. le Général-Commandant le 1er Corps d'Armée, de MM. les Sénateurs, Députés et Conseillers d'Arrondissement et les hautes personnelités des Groupements Avicoles, Agricoles et Horticoles de la Région. Se tiendra à Lilia, au Palais-Rameau, boulavard Vauban, les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 Janvier. S'adresser pour tous renseignements à M. J. Roussel, à Phalempin (Nord).

CALENDRIER DES CONCOURS ET EXPOSITIONS POUR 1935

10 11-12 et 13 Janvier. — Paris. — Fédération Sérinophila de Paris, Championnat de Paris, Meilleur oiseau da France. Classe internationale. Nombreux prix. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Tourmeau, secrétaire, 8, rua Château-Landon, Paris.

10-14 Janvier. — Nice. — Ve Exposition Internationala d'Aviculture et Petits Elvages, au Palais des Fêtes et Expositions Renseignements et Programme au Commissaire Général de l'Exposition d'Aviculture, 33, Avenue Paulian, à Nice.

12-15 Janvier. — Strasbourg. — 8e Expositinn Nationala et Internationala de Basse-cour ; d'oiseaux de parca, cages, de volières, etc. Apiculture et Foire de miela. Clôtura des inscriptions, 15 Décembre 15 Décembre 1934. Pour toua renseignements à M. Wurtz Isidore, Commissaire Général, 76, Avenue de la Victoire, Bischeim (Bas-Rhin).

18-20 Janvier. — Nevers. — 14e Exposition Nationale organisée par la Société d'Aviculture de la Nièvre. Renseignements à Mme Rerolle, Fleury-sur-Loire (Nièvre).

24-27 Janvier. — Moulins. — Exposition Nationale organisée par l'Union Avicole Bourbonnaise. Renseignements à M. Desrue, 23, rue Champgrenier, Moutins (Allier).

1-4 Février. — Alençon. — Concours interdépartemental d'Aviculture, sous les auspices da la Société d'Aviculture de l'Orne. Renseignements : Mairie d'Alençon (Orne).

14-19 Février. — Paris. — 70e Exposition Internationale d'animaux da basse-cour, oiseaux de cages et de volières, oiseaux et animeux da chasse. Matériel d'Elevage, alimentatioo. Apiculture et Foira aux miela. 50.000 franca de prix en espèces. Les Membres de la Société Centrale recevront directement le programme avec le numéro de « La Revua Avicole » de Décembre. Clôtura des Inscriplions : 5 Janvier 1935. Renseignements et Inscriptione au Siège social de la Société Centrale d'Aviculture, 34, Rue de Lille, Paris (7e). Bureaux de 14 à 17 heures. Tél. Lituré 72-24

23-25 Février. — Dourdan. — Exposition Nationele d'Aviculture. Programmes et renseignements à M. Auvray, 6, avenue de Parie, à Dourdan (S.-et-O.).

28 Février-4 Mars. — Cherbourg. — 13e Exposition Nationaa d'Aviculture et d'Animaux de Basse-Cour. Pour tous renseignements s'adressar au Commissaire Général M. David, 25, rua de la Duchée.

2-4 Mars. — Auxerre. — 12e Exposition Nationale organisée par la Société d'Aviculture da l'Yonne. Renseigoements à M. Dondon, 1, rua des Migranes, Auxerra (Yonne).

Mars 1935 — Lyon. — IIIe Granda Exposition Internationale d'Aviculture suivie d'une Foire-Vente. Renseignements : M. H. Rousset, Sec. Général, Château d'Ecossieu, à St-Jean-de-Tousias, par Givors (Rhône).

4-7 Avril. — Nentes. — 9e Exposition Ioternationale d'animaux de voliére organisée par la Société Aviola de l'Ouest dans l'enceinte da la Foira Commerciala. 15.000 fr. de prix en espèces. Renseignements et programme à M. E. Robin, Commissaire Général, 47, Rue du Marclin, Nantes.

6-7 Avril. — Bully-les-Mines. — Exposition Nationale de volailles, palmipèdes, pigeons, lapins, oiseaux da cage, da voliére, animaux à fourrure, organisée par la Société « La Basse-Cour Familiala des Employés et Ouvriers de la Compagnie de Béthune », Grande Salie des Sports de la Cie de Béthune, Boulevard des Ateliers. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Pamart, Secrétaire de le B. C. F., Direction Générale de la Cie de Béthuna, à Bully-les-Mines Pas-de-Calais).

11 au 16 Avril. — Bordeaux. — XXIe Exposition d'Aviculture de la Société des Aviculteurs da la Gironde et du Sud-Ouest, an Casino des Quinconces. Clôture des engagements le 8 Mars 1935. Pour tous renseignementa et demandes du règlement, s'adresser eu Siega Social de la Société, 48, Allées de Tourny, Bordeaux. Téléphone 85.466.

Mai. — Tours. — Exposition Nationele organisée par le Club Avicole de Touraine. — Renseignements : 7, Rue Jeann-d'Arc, Tours.

30 Mai 2 Juin. — Limoges. — Exposition Nationale organisée par le Syndicet Limousin Avicole et Apicole. — Renseignements à M. Avignon, Secrétaire général, Maison de l'Agriculture, 52, Avenue da Juillet, Limoges.

13-23 Juin. — Angere. — Exposition Nationala d'Aviculture organisée par les Aviculteurs Angevins. — Renseignements à M. Verdon-Richard, 35, rue Michelet, Angera (Mainé-et-Loire).

Fin Juin. — Bourges. — 14e Exposition Nationale d'animaux da basse-cour, oiseaux de cagea, de volières et da chasse, organisée per la Société d'Aviculture du Cher. — Renseignements : M. François Roger, 20, rue Joyeuse, Bourges.

19-22 Octobre. — Bruxelles (Belgique) — Exposition Internationale officielle, à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale. — Renseignements S. C. A. F., 34, rue de Lille, Paris (7e).

LA XIe EXPOSITION ANNUELLE DE LA BASSE-COUR FAMILIALE DE LILLE S'OUVRIRA LE 19 JANVIER

Nous sommes en mesure de pouvoir annoncer que la XIe exposition annuelle de la Basse-Cour Familiale de Lille aura lieu les 19, 20 et 21 janvier prochains, au Palais Rameau, à Lille.

LE MARCHÉ DU BLÉ LIBRE

Une mise au point du ministre de l'Agriculture

Le ministère de l'Agriculture communique la note suivante :

« Des commentaires erronés du décret du 28 décembre imposant à la meunerie l'emploi de 40 % da blé de report et de 15 % de blé stocké tendraient à accréditer auprès des agriculteurs et de certains milieux commerciaux l'opinion que la part laissée mensuellement au blé libre ne dépasserait par deux millions 500.000 quintaux et que, de ce fait, le marché du blé libre, insuf'isamment soutenu par les achats de la meunerie et du commerce ne pourrait être défendu contre une baisse excessive.

» Cette interprétation est absolument contraire aux faits et le ministre de l'Agriculture apporte à cette thèse le plus formel dementi. Il rappelle, en effet, que les meuniers pratiquant l'échange et la mouture à façon sont, de par la loi, exemptés de l'obligation d'emploi des blés stockés et reportés. Les moutures effectuées sous ce régime portent donc exclusivement sur du blé libre pour une quantité qui, d'après le rendement même de la taxe à la mouture, atteint 2.500.000 quintaux par mois.

» A ces 2.500.000 s'ajoutent les blés correspondants au pourcentage de blé libre de 40 % que la meunerie, après avoir satisfait aux obligations du décret du 28 décembre peut employer et emploie pour la fabrication des farines de commerce, soit 1.600.000 quintaux par mois. Les détenteurs de blé libre sont donc ainsi assurés de l'écoulement de 4.100.000 quintaux par mois, soit 63 % des quantités mises en œuvre et non 40 % comme il a été indiqué à tort.

» Le ministre de l'Agriculture saisit cette occasion de mettre les groupements agricoles et les agriculteurs en garde contre des manœuvres tendant à semer le découragement parmi les détenteurs de blé. Il rappelle que des autorisations avec prime seront délivrées sur simple demande, dès le début de janvier, aux agriculteurs, associations agricoles et négociants, qu'une tranche d'exportation de un million de quintaux sera notifiée incessamment aux coopératives et que la mise en train des achats de blé libre par l'Intendance est poussée activement. Il espère dans ces conditions, que des campagnes da baisse intéressées ne trouveront aucun écho parmi les agriculteurs. »

L'amélioration de la race porcine flamande

Une assemblée générale de l'Union des Associations Agricoles pour l'amélioration de la race porcine flamande s'est tenue la semaine dernière en la Maison de l'Agriculture, à Hazebrouck.

M. Henri DEGROOTE, conseiller général et president da l'Union, avait convoqué les dirigeants des groupements de Dunkerque-Hazebrouck.

Le docteur-vétérinaire NEUVILLE n présenté un projet d'organisation du prochain concours départemental, qui se llendrait le 14 avril 1935, à la Foire des Rameaux de Bergues, puia il a rendu compte d'un voyage d'études en Belgique, concernant le porc dit « Bacou « que des éleveurs voudraient importer en France.

Des vœux

Voici le texte des vœux adoptés à l'unanimité par l'Union :

« Considérant la baisse catastrophique des cours du marché du porc et la gravité de la situation actuelle.

» Considérant que les contingents d'importation du 4e trimestre 1934, comportent encore 4.500 quintaux de viandes salées ou en saumure, 500 quintaux de viandes préparées et 1.800 quintaux de charcuterie préparée,

» Considérant, en outre, que les produits étrangers entrent pour la plus grande partie, sinon pour la totalité, dans la fabrication des margarines et savons français,

» L'Union des Associations Agricoles de l'Arrondissement de Dunkerqu-Hazebrouck, pour l'amélioration de la race porcine flamande émet le vœu :

» 1. Que le gouvernement maintienne ou édicte la suppression pure, simple et totale de toutes les importations d'animaux vivants ou abattus et de viandes ou produits dérivés et fabriqués de toute sorte ;

» 2. Que les industriels soient mis dans l'obligeton d'utiliser des matières grasses animales françaises à raison de 50 % dans la fabrication des margarines et de 10 % de suifs français pour la savonnerie ;

» 3. Que les Pouvoirs publics envisagent la réglementation générale des matières grasses et la réduction des importations de graisses oléagineuses et d'huiles afin de révaloriser les matières grasses animales françaises ».

— « Considérant que le tarif appliqué au trensport des marchandises perissables et notamment aux porcelets, prévoit que le poids des cages ne doit pas dépasser 200 kg., ni celui des porcelets excéder 40 kg. par tête, emballage compris : soit 36-38 kg. ou é porcelets pour la cage et la paille et 5 porcelets de 30-32 kg. ou é porcelets de 25-26 kg. et qne tout dépassement de ces poids provoque immediatement l'application d'un tarif 3 ou 4 fois plus élevé.

» Considérant que le volume et la précocité de la race flamande oblige souvent les négociants à expédier dee sujets de 34-36 kg. ou plus et qu'il en résulte des frais considérables qui les incitent à utiliser les transports automobiles.

» L'Union des Associations Agricoles émet le vœu : « Que la Compagnie des Chemins de fer du Nord veuille bien porter les poids maxima ci-dessus à 250 kilos par cage et à 46